



ARSAC

L'ESPRIT MEDOC

Le journal d'informations municipales d'ARSAC



DANS CE NUMÉRO

JUILLET 2010



Dossier spécial :
**LES TRAVAUX
DU CENTRE
BOURG S'ACHÈVENT** *po4*



L'Esprit du développement durable
**L'ENVIRONNEMENT,
L'AFFAIRE DE TOUS!** *po8*



ARSAC, UN BEL ÉTAT D'ESPRIT !

A l'aube des vacances estivales, j'ai le plaisir de vous présenter ce nouveau numéro de notre magazine communal « Arsac, l'esprit Médoc ».

Vous y trouverez les réalisations et les projets de l'équipe municipale au service de notre village, lui-même inscrit dans une démarche communautaire, celle de la Communauté de Communes Médoc Estuaire.

L'esprit d'équipe, l'esprit de village, l'esprit communautaire guident et animent nos actions et nos choix.

Cet état d'esprit est fondé sur trois valeurs essentielles : la solidarité, la convivialité et l'efficacité. Ces valeurs sont fondatrices de nos projets et contribuent à leur conception.

Je suis toujours heureux de constater à quel point l'entraide et le soutien animent le travail de notre équipe municipale. Qu'il s'agisse d'échanges de compétences, de disponibilité ou de partage de réflexions, tous les élus travaillent dans un but commun : l'intérêt d'Arsac, dans le respect et la considération dus à chacun. **Un bel esprit d'équipe.**

Arsac est un village aussi dynamique et convivial au quotidien que solidaire face aux événements imprévus ou exceptionnels.

Les 41 associations de la commune permettent à chaque habitant de trouver une activité, un lieu d'échange ou un centre d'intérêt à partager avec tous. C'est ce qui fait d'Arsac un lieu de vie attractif pour ses habitants, ses nouveaux arrivants et ses jeunes. **Un bel esprit de village.**

Comme vous le savez, Arsac fait partie de la Communauté de Communes Médoc Estuaire. Les élus ont eu l'intelligence de dépasser très vite les idéologies et les « guerres de clochers » pour, dans une démarche communautaire, bâtir ensemble leur projet commun au bénéfice de tous.

Nous avons appris à nous connaître pour travailler ensemble efficacement. Nous avons la chance de partager les mêmes valeurs et de pouvoir oeuvrer pour l'intérêt collectif dans le respect de l'autre.

La notion de petite ou grande commune n'existe pas, pas plus que n'existe une différence entre le nord et le sud du territoire. L'équilibre territorial est une règle. La parole des uns vaut celle des autres. **Un bel esprit communautaire.**

Vous l'avez bien compris, je souhaite traduire l'esprit qui nous anime et je serais heureux que vous puissiez le partager.

En attendant de vous retrouver à la rentrée, je saisis l'occasion qui m'est offerte pour vous souhaiter un excellent été.

LE MAIRE,
Gérard DUBO

SOMMAIRE

L'Esprit de service **p02**

L'Esprit de partage **p04**

- Les travaux du centre bourg s'achèvent
- Bilan sur les travaux d'aménagement du Centre Bourg

L'Esprit du **p08**

développement durable

L'environnement, l'affaire de tous !

L'Esprit communal **p10**

- Lancement du plan local d'urbanisme
- Arsac dispose désormais de son plan communal de sauvegarde
- Restructuration du cimetière d'Arsac

L'Esprit de solidarité **p12**

L'action sociale et solidaire porte ses fruits

L'Esprit citoyen **p13**

Les bons gestes de l'été...

État Civil **p14**

Budget 2010

SUPPLÉMENT

INFOS LÉGALES

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Gérard Dubo

DIRECTION DE RÉDACTION :

Christophe Pepin

RÉDACTION :

Sophie Perez

CONCEPTION / RÉALISATION :

Agence Newton

PHOTOS :

Mairie d'Arsac, Georges Montminoux, Christophe Pepin

IMPRESSION :

France o6/10

Ce journal est réalisé sur papier certifié PEFC

(produit dans une logique de gestion durable des forêts).

DÉPOT LEGAL :

2^e trimestre 2010

L'ESPRIT DE SERVICE

Tous les jours, des hommes et des femmes œuvrent au bon fonctionnement des services administratifs, à l'embellissement du cadre de vie, au bien-être des habitants d'Arsac. Présentation des équipes qui contribuent quotidiennement au bien-vivre dans la commune.

SERVICES TECHNIQUES

Composés de douze agents, dont 2 agents de maîtrise et 10 agents d'exécution, les services techniques interviennent dans trois secteurs :

- Entretien Général des matériels, bâtiments, réseaux, logements sociaux (3 agents) ;
- Voirie, Réseaux et Patrimoine: entretien des routes, signalisation, pistes et chemins forestiers, rénovation des trottoirs, entretien du parcellaire communal (4 agents) ;

- Espaces verts: entretien et fleurissement des espaces communs, propreté de la commune (5 agents).

Ces services apportent également une aide logistique aux associations (mise en place de matériels), contribuant ainsi au bon déroulement des manifestations du week-end. Polyvalents et investis dans leur commune, ces agents savent aussi se rendre disponibles en cas de besoins exceptionnels comme lors de grosses manifestations ou de tempêtes.

SERVICES SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Au quotidien, dix-neuf personnes constituent l'équipe attachée aux écoles. Une équipe très féminine, principalement composée de polyvalentes aux compétences tout aussi variées que précieuses. Préparation des repas, entretien des locaux et aide aux enseignants, elles sont les maillons indispensables au bon déroulement de la journée. En dehors des heures de classe et de repas, elles gardent un œil vigilant sur les enfants et assurent leur bien-être. En complément, moins visibles mais tout aussi présents, le personnel administratif et l'équipe technique des ateliers se distinguent par leur disponibilité et la recherche de solutions dans toutes les situations. Le souci d'un service public de qualité anime ces agents qui s'appliquent à répondre chaque jour aux besoins des enfants et aux demandes des familles.

SERVICE SOCIAL

Danièle Maille est responsable de l'accueil et de la vie sociale à la Résidence des Personnes Agées (RPA) « Les Sources de Sescas ». Elle assure de multiples tâches, variées et complexes, entretient la résidence et veille au bien-être des résidents. Elle est également le lien direct avec la responsable du CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales).

Véritablement investie dans son métier, disponible, à l'écoute, Danièle Maille a su créer, au fil des mois, une atmosphère humaine et chaleureuse dans un cadre de vie familial. Attentive aux besoins de chaque résident, elle est devenue une personne incontournable, voire indispensable à la RPA. Personne de grande moralité et de grand cœur, Danièle Maille est toujours prête à rendre service, bien souvent au détriment de sa vie personnelle.

SERVICE ADMINISTRATIF

Le service administratif de la commune d'Arsac est assuré par 5 agents : Huguette Panozzo, Véronique Doussinaud, Valérie Chazarain, Sylvie Normand sous la responsabilité d'Eric Boucher, Directeur Général des Services. Ces personnels doivent faire preuve de polyvalence tant leurs domaines d'intervention sont étendus. Parmi eux, leur mission première est d'appliquer les décisions du Conseil municipal et du maire. En plus des tâches classiques liées au secrétariat, aux finances et aux ressources humaines, le personnel administratif, accueille, oriente et assiste les administrés dans des domaines aussi variés que l'état civil, l'urbanisme, les élections, les services scolaires et péri-scolaires, les services municipaux, etc., sans jamais se départir de sa bonne humeur.



10 des 12 agents de l'équipe des Services Techniques



l'équipe du restaurant et son « chef » Christophe Dangléant.

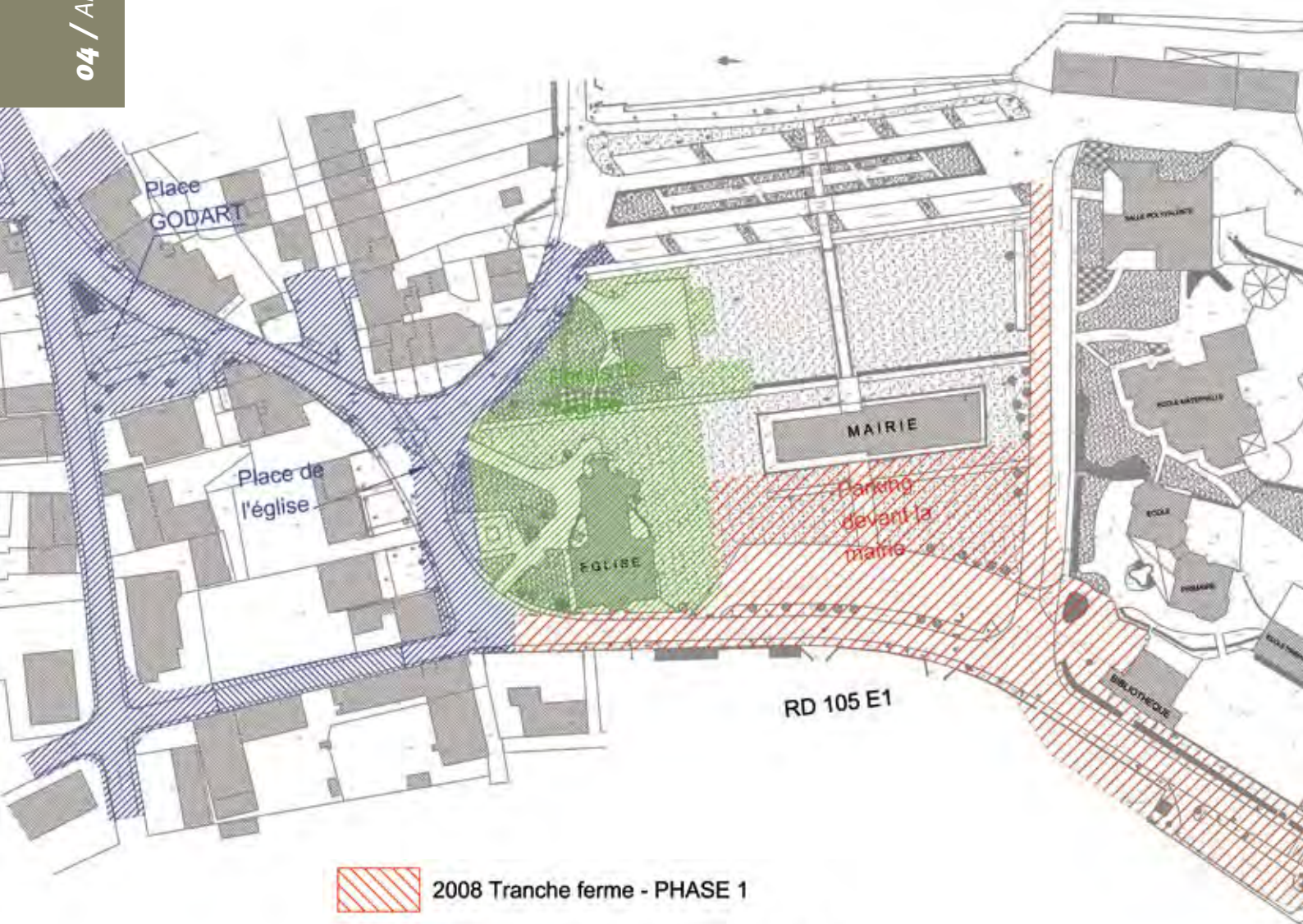





Danièle Maille, responsable de l'accueil et de la vie sociale de la RPA.



l'accueil

L'Esprit de partage **LES TRAVAUX DU CENTRE BOURG S'ACHÈVENT**



-  2008 Tranche ferme - PHASE 1
-  2009 Tranche conditionnelle 1 - PHASE 2
-  2010 Tranche conditionnelle 2 - PHASE 3

PHASE 1: RÉALISÉE

Aménagement des allées de Sescas à l'église, Réception des travaux en avril 2009

- Création d'une chicane devant la poste et la bibliothèque
- Aménagement paysager devant la bibliothèque
- Réfection du parking de la mairie
- Elargissement des trottoirs
- Changement des éclairages
- Création d'un plateau d'entrée au croisement de l'avenue de Ligondras et des allées Sescas

PHASE 2: RÉALISÉE

Aménagement du Centre Bourg, Réception des travaux prévue pour fin 2009

- Installation d'un giratoire aux alentours de l'îlot du centre
- Aménagement de la place devant les commerces
- Réorganisation des stationnements
- Création de seuils d'entrée en zone 30
- Elargissement des trottoirs
- Création d'espaces de convivialité
- Enfouissement des lignes téléphoniques et électriques

PHASE 3: EN COURS

Aménagement du pourtour de l'église:

- Déplacement du monument aux morts
- Aménagement des trottoirs
- Aménagement paysager
- Aménagement des voies piétonnes de circulation

Réception des travaux prévue fin août 2010

L'ÉQUIPE MUNICIPALE EN CHARGE DES TRAVAUX

Gérard Dubo, maire d'Arsac

Jean-François Inda, adjoint au maire, en charge des travaux

Michel Hautier, conseiller municipal, responsable du suivi du chantier

Gérard Songy, conseiller municipal, responsable des réseaux et de l'éclairage public

INTERVENANTS

Valérie Le Goff, architecte urbaniste

ECCTA, maître d'œuvre voiries et travaux urbains

ATELIER ARCADIE, architecte paysagiste, maître d'œuvre espaces verts

BUREAU VERITAS, coordonnateur sécurité

EIFPAGE, titulaire du lot 1 voirie et travaux urbains

ALPHA ESPACES, titulaire du lot 2 espaces verts

BUDGET

Le budget total s'élève à 2 406 112 € TTC, dont 248 467 € TTC de subventions.



BILAN SUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG

3 questions à Gérard Dubo, maire



LES TRAVAUX DU CENTRE BOURG S'ACHÈVERONT EN AOÛT, QUEL PREMIER BILAN EN TIREZ-VOUS ?

Pour commencer, je voudrais rendre hommage à Jean-François Inda et à toute son équipe qui ont fait un travail remarquable. Notre objectif était de créer un véritable espace partagé au cœur de notre commune, là où la

voiture était prioritaire. Je crois que cet objectif est atteint. Aujourd'hui, tout le monde a sa place et il est très agréable de voir les arsacais se promener à pied ou à vélo dans le centre. Cela favorise les échanges et contribue à la convivialité de la commune.

VOUS SOUHAITIEZ ÉGALEMENT REVITALISER LA VIE COMMERCIALE...

En effet., nous avons fait en sorte de regrouper des commerces sur la place Camille Godard pour en



Vue aérienne du centre bourg

POINT TECHNIQUE

Avec Jean-François Inda, adjoint au maire, en charge des travaux du centre bourg.

La phase 2, qui consistait à aménager un contournement unique autour de l'îlot central, est maintenant achevée. Nous avons finalement pu y intégrer la rue de Ligondras, qui n'était pas inscrite au projet initial car nous n'en avions pas la maîtrise foncière. La phase 3, qui concerne l'aménagement du pourtour de l'église, se terminera en août 2010 et avec elle l'ensemble des travaux d'aménagement du centre bourg. En complément et dans le cadre de l'aménagement paysager de la commune, nous allons également réaliser des jardins de poche en face de la mairie et traiter la bande verte qui longe le trottoir.

Tous ces travaux visent l'embellissement de notre commune et l'amélioration du cadre de vie des habitants, pour qu'Arsac soit un lieu de cohabitation de tous les modes de circulation en toute sécurité, un lieu où il fait bon vivre et se rencontrer.



Place Camille Godard

LES NOUVEAUX COMMERÇANTS DE LA PLACE CAMILLE GODARD

Supérette PROXI, Mr Duquesne, installé depuis novembre « j'espère que la rénovation de la place fera revenir les gens dans le centre, pour qu'il y ait une vie en centre ville ».

Salon de coiffure, Patricia de Checchi et Marie-Paule Vidalens, installées depuis janvier: « quand j'ai revu notre local après les travaux, j'ai trouvé ça vraiment bien! Avant il y avait une route qui passait devant, là les clients peuvent se garer. »

Boucherie-charcuterie-traiteur, Mr. Larrazet, boucher à Arzac depuis 23 ans, installation prévue fin 2010. « L'hiver, nous ne voyons pas les personnes âgées car nous sommes excentrés. Là, nous allons pouvoir nous rapprocher et offrir nos services à tous les arsacais! »

La liste de tous les commerçants et artisans d'Arsac est consultable en mairie ou sur www.arsac.fr

MÉNAGEMENT URG maire d'Arsac.

faciliter l'accès aux habitants et, là aussi, favoriser les échanges et la convivialité. C'est chose faite avec la reprise de la supérette, qui peut désormais investir la place avec ses étals, l'implantation d'un coiffeur et bientôt du boucher d'Arsac qui se rapproche du centre bourg. Très important également, car c'est un service qui était demandé par les arsaçais, **il existe désormais un distributeur de billets** sur cette place. Le marché lui-même a maintenant lieu place Camille Godard, tous les lundis matin.

QUEL EST L'IMPACT FINANCIER DE TELS TRAVAUX POUR LES ARSACAIS ?

Bien que le budget de tels aménagements soit important pour une petite commune comme la nôtre, tout a été fait sans augmentation d'impôts. Nous nous y étions engagés. Pour nous y tenir, nous avons utilisé des concepts et des matériaux très simples, non ostentatoires, qu'il s'agisse des pavés, des trottoirs ou des végétaux. C'est un parti pris. Nous avons tout de même fait une exception pour l'aménagement du parvis de l'église... c'est un symbole!

Utilisation de l'eau



UN FORAGE POUR ÉCONOMISER L'EAU

Un forage sera réalisé avant l'été. Il permettra d'utiliser l'eau présente dans la nappe superficielle du sol pour arroser l'espace communale, de l'église aux écoles. Le recueil de l'eau de pluie, qui avait d'abord été envisagé, a été abandonné, la surface de collecte étant insuffisante compte tenu des besoins. Raccordée au circuit d'arrosage, cette technique permet à la fois d'augmenter la surface arrosée et de réduire la facture d'eau.

Nouveaux panneaux de rues d'Arsac



SIGNALÉTIQUE ET AMÉNAGEMENT

C'est la commission environnement qui sélectionne les panneaux de signalétique, le mobilier de rue ou les poubelles, car tous ces éléments doivent s'intégrer au mieux à l'environnement. Par exemple, elle a choisi les panneaux de rues afin qu'ils se fondent dans l'environnement immédiat tout en conservant le côté rural, identitaire d'Arsac. Ils sont en composite gris foncé, adopté pour son faible impact environnemental (Ndlr: fabriqués avec de la poussière de bois et de résine). Dans le cadre de l'aménagement du Centre Bourg, la Commission a également fait placer des arceaux à vélo devant les bâtiments publics (mairie, poste, bibliothèque, école) et devant les commerces. En espérant que ces installations incitent les habitants à prendre leur vélo pour faire leurs courses... Profitez-en c'est l'été!

L'Esprit du développement durable

L'ENVIRONNEMENT



Ramassage scolaire en vélo-bus à Arsac



Poubelle nomade mise à disposition lors de manifestations à Arsac



L'abeille, un agent naturel de biodiversité

Si préserver l'environnement est une préoccupation de longue date pour la municipalité d'Arsac, elle prend, avec la conjoncture environnementale actuelle, de plus en plus d'importance. Qu'il s'agisse de nos modes de déplacement, de notre consommation ou du tri de nos déchets, nous savons tous aujourd'hui comment réduire notre empreinte environnementale. Pour accompagner les arsacais dans le changement de leurs habitudes et passer à l'action, la Commission Environnement de la commune mène régulièrement des actions concrètes.

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

L'amélioration du cadre de vie est un des objectifs poursuivis par la Commission Environnement. Ainsi, par exemple, la commune a mis en œuvre un programme pour planter des plantes mellifères (Ndlr: riches en nectar) afin de développer la biodiversité grâce à l'action naturelle des insectes pollinisateurs. « Nous avons constaté que les espèces locales de plantes disparaissaient au fil des constructions de nouvelles habitations. Il faut donc que nous nous engagions dans une démarche volontaire de replantation si nous voulons préserver notre biodiversité », explique **Florise Sichel**, adjointe aux Affaires Scolaires. Moins bucolique mais tout aussi nécessaire, la commune souhaite remédier à la pollution visuelle et environnementale causée par les bouchons, capsules et débris aux abords des collecteurs de verre. « Nous allons installer, d'ici la rentrée, de petites poubelles où les habitants pourront jeter leurs sacs plastiques

plutôt que de les laisser traîner sur place », indique **Aline Sallebert**, adjointe en charge de l'Environnement et de l'Urbanisme. « Nous mettons également des poubelles nomades à disposition des associations qui organisent des manifestations, pour les accompagner dans le tri de leurs déchets », poursuit-elle.

SENSIBILISER POUR AGIR

Autre mission de la Commission Environnement: inciter à l'écocitoyenneté, autrement dit à la prise de conscience active et citoyenne. A l'occasion de la semaine du développement durable, qui s'est déroulée en avril dernier, des ateliers portant sur des sujets divers comme le compostage ou la fabrication de nichoirs et des animations destinées aux enfants, mais aussi aux adultes, ont été organisés. « L'enfant est le principal vecteur de la réussite de cette journée. Par leur biais, on arrive à sensibiliser les parents et les enseignants ». Preuve en est, le vélo-bus qui fonctionne maintenant depuis huit ans. Le principe est simple. Tous les vendredis, des parents d'élèves organisent un ramassage scolaire le matin et le soir, à vélo. Et pour garantir une sécurité maximum, la Police Municipale a fait passer aux enfants une Attestation de première éducation à la route (APER). Economiser l'eau, est également un des thèmes de sensibilisation importants. « Nous aimerions ne plus voir les jardins arrosés le jour en plein soleil. L'eau est rare, il faut en prendre conscience et ne pas la gaspiller ». « Chaque maison pourrait simplement être équipée d'un récupérateur d'eau de pluie et de limiteurs d'eau sur les robinets ».

T, L'AFFAIRE DE TOUS!

Retours sur...

LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

A l'initiative du ministère du Développement Durable, les entreprises, associations, collectivités et établissements scolaires sont invités à promouvoir les principes du développement durable. Chaque année, la commune d'Arsac est au rendez-vous, en partenariat avec des associations et des acteurs du secteur. Ils ont organisé ensemble, le 4 avril dernier, une journée d'information et d'ateliers ludiques. Aline Sallebert et Florise Sichel, font un bilan en demi-teinte. « Les ateliers ludiques fonctionnent bien mais nous aimerions développer la fréquentation de cette journée, en particulier par les adultes », expliquent-elles. La

Commission Environnement mène actuellement une réflexion pour améliorer l'impact des actions de sensibilisation.



Pratique:

OÙ JETER LES OBJETS NON RECYCLÉS PAR LA DÉCHETTERIE ?



Ordinateurs
(pour les particuliers)
GI informatique
Zone artisanale du pas
du soc
33480 Avensan
Tél. 05 57 88 10 98

**Ordinateurs et
cartouches d'encre**
Mission air
114 Avenue du Taillan
33320 Eysines
Tél. 05 56 28 84 50

**Ne jetez pas les
médicaments!**
Ils doivent être ramenés
à la pharmacie.

Les piles sont collectées
à l'école, en mairie ou
dans les magasins

**Les bouchons de
bouteille plastique
alimentaire** sont
collectés à l'école ou à
la mairie au bénéfice de
handisport

CONCOURS!

PARTAGEONS LA ROUTE!

La route se partage, en particulier dans les zones 30 où piétons, vélos et voitures doivent apprendre à cohabiter. Depuis la réalisation des récents aménagements, le Centre Bourg d'Arsac est désormais en Zone 30. Pour l'annoncer clairement et réduire les nuisances provoquées par le non respect des règles, la municipalité ouvre un concours à tous les arsaçais.

ZONE
30

**CRÉEZ
UN PANNEAU
SIGNALÉTIQUE
SUR LE THÈME DE:
PARTAGEONS
LA ROUTE!**

**ENVOYEZ VOTRE
PROPOSITION À LA MAIRIE,
AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2010 :**

- Un dessin clair et lisible (humour autorisé), 3 couleurs maximum
- Un slogan



L'Esprit communal

LANCEMENT DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U)

Nous vous en parlions dans le numéro précédent, la commune d'Arsac est en train de se doter de son P.L.U. Il remplacera le P.O.S (Plan d'Occupation des Sols), une obligation légale instaurée par la loi relative à la Solidarité et au Renouveau Urbain (loi SRU). « Il existe de nombreuses différences entre le P.O.S et le P.L.U, dont l'obligation pour ce dernier est d'être élaboré en concertation et de comporter un Projet d'Aménagement et de Développement Durable », rappelle en synthèse **Jean-Claude Mounet**, élu en charge du groupe de travail sur le PLU.

RAPPEL DES OBJECTIFS DU P.L.U À ARSAC

Le groupe de travail - composé du maire, d'élus et des services concernés - a présenté en conseil municipal les objectifs du PLU, afin qu'ils soient débattus. Adoptés en avril 2009, ils consistent principalement à :

- Maîtriser la démographie
- Préserver la qualité de vie
- Faire évoluer et moderniser les aménagements dans le respect de l'identité rurale
- Privilégier un habitat locatif pour les revenus modérés et les jeunes

EN CONCERTATION AVEC LES ARSACAIS

Pendant toute la durée de l'élaboration du projet, une concertation permanente avec les arsacais sera menée, selon les modalités suivantes :

- Tenue du registre en mairie, permettant de recueillir les observations des arsacais,
- Publication régulière dans la presse municipale et sur le site Internet de la commune,
- Réunion publique sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), puis sur le P.L.U,
- En complément, pour chacune des réunions, la mairie exposera une série de panneaux explicatifs afin de comprendre les enjeux et les changements liés au P.L.U.

LES 5 PIÈCES DU DOSSIER P.L.U

1. Le rapport de présentation, dont le diagnostic du territoire qui précise les besoins de répartition, de développement économique, d'aménagement de l'espace et de l'environnement. Ce document motive les grandes orientations du PADD.
2. Une présentation du PADD qui donne une orientation générale en termes d'environnement, d'aménagement et d'urbanisme.
3. Le règlement qui définit, en 14 articles, les règles applicables en fonction de l'emplacement du terrain de construction.
4. Les documents graphiques qui déterminent où s'applique le règlement : délimitations des zones, prescriptions, cas particuliers, etc.
5. Les annexes : secteurs sauvegardés, zones de préemption, périmètres de servitudes d'utilité publique.

Après consultation et délibération, le Bureau d'étude Métaphore a été sélectionné pour accompagner la municipalité dans l'élaboration de son PLU. Le calendrier proposé par Métaphore décline les six étapes principales de l'élaboration jusqu'à la fin 2011, pour une mise en œuvre effective début 2012.



Le plan communal de sauvegarde est un outil opérationnel qui définit, sous l'autorité du maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population compte tenu des risques potentiels d'inondation, de feux de forêt, de tempête, etc.

ARSAC DISPOSE DÉSORMAIS DE SON PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



MOYENS AUDIO-PHONIQUES

L'information sera diffusée par la voiture de la Police Intercommunale qui sillonnera la commune, en précisant la nature et le niveau de risque encouru, les comportements à adopter et, le cas échéant, les modalités d'évacuation de la population.

AFFICHAGE DE L'INFORMATION

En cas d'alerte, le PC communal sera constitué au siège de la mairie d'Arsac et la diffusion actualisée d'information sera assurée par le secrétariat de la mairie. L'information sera également relayée sur les panneaux d'affichage de la commune ainsi que sur le panneau électronique situé à l'entrée de l'école primaire.

« Nous avons réalisé un organigramme pour que les vingt-trois élus du conseil municipal aient une mission précise. Cette répartition des rôles constitue une fiche-action remise à la préfecture », conclut Jean-Claude Mounet.

Listes des numéros utiles

Pompiers 118 / SAMU 115 / Gendarmerie de Macau 117
ou 05 57 88 61 40 / Mairie d'Arsac 05 56 58 82 23



Concession à l'abandon signalée par un panneau

RESTRUCTURATION DU CIMETIÈRE D'ARSAC: APPEL AUX FAMILLES

Les habitants d'Arsac le savent, le cimetière comprend des emplacements et monuments laissés à l'abandon, dégradés, envahis de lichens et de ronces. Or, s'il incombe à la municipalité d'entretenir le terrain, il est du ressort exclusif des concessionnaires et de leurs ayants-droit de prendre soin des concessions. La mairie ne pouvant légalement intervenir directement sur ces concessions, elle lance une procédure visant à vérifier si les emplacements dégradés sont bel et bien abandonnés avant de restructurer le cimetière comme il se doit.

LA PROCÉDURE DE PRELÈVE LÉGALE

Il existe une procédure de reprise légale des concessions prévue par le Code Général des collectivités territoriales (article L 2223-4, L 2223-17 et 18; R2223-12 et suivants). Elle consiste à constater de façon publique et incontestable que les emplacements dégradés sont bien abandonnés. La procédure se déroule sur trois à quatre ans, avant que la municipalité puisse reprendre les terrains.

MODALITÉS DE LA PROCÉDURE

La liste des emplacements concernés est consultable en mairie, en préfecture et en sous-préfecture, de façon à informer tous les ayants-droit. Les sépultures sont également signalées par un petit panneau. Pour stopper la procédure, les familles devront les remettre en état: nettoyage approfondi, réparation réelle – un simple fleurissement est insuffisant. Aucune autre formalité n'est nécessaire.

IMPARTIALITÉ ET NEUTRALITÉ

Afin de garantir l'impartialité et la précision juridique des différentes actions, la municipalité sera assistée tout au long de la procédure de reprise, par un cabinet spécialisé en matière de restructuration de cimetières. Nous souhaitons que les familles participent activement et dès à présent à la remise en état de leurs concessions pour que notre cimetière retrouve un aspect digne du respect dû aux défunts et sa valeur patrimoniale pour notre commune.

L'Esprit de solidarité

L'ACTION SOCIALE ET SOLIDAIRE PORTE SES FRUITS

Au-delà de l'obligation légale d'instruire les demandes d'aide sociale, le Centre communal d'action sociale (CCAS) anime une action générale de prévention et de développement social sur la commune. Au cours du dernier trimestre 2009, les conséquences de la crise économique ont conduit de nouveaux publics vers le CCAS qui s'est efforcé d'apporter un accueil chaleureux, une écoute attentive, ainsi qu'un soutien matériel et psychologique. En 2009, le CCAS d'Arsac a accompagné cent trente-huit personnes, contre trente-trois en 2008.

AIDER LES PLUS FRAGILES

«Le CCAS doit être en mesure d'apporter des solutions adaptées aux divers problèmes de la vie quotidienne des habitants d'Arsac. Cette mission est d'autant plus importante qu'elle s'exerce dans un contexte de profondes mutations socio-économiques», déclare Nadine Ducourtioux, adjointe en charge des Affaires Sociales. L'isolement, l'augmentation du nombre de

familles monoparentales, la dégradation du lien social ou encore le développement des emplois précaires sont quelques exemples des facteurs qui fragilisent la population. En 2009, le CCAS a poursuivi son action en facilitant l'accès et le maintien dans le logement pour les personnes sans domicile ou en situation d'impayés de loyers, en accompagnant les personnes en souffrance psychosociale et, de façon plus globale, en développant les solidarités.

DES ACTIONS CONCRÈTES

Les problématiques de logement sont fréquentes. Comme pour cet homme, âgé de 80 ans, qui s'est retrouvé dans une situation difficile après le décès de sa compagne. Logé dans la famille de celle-ci, le climat devient vite conflictuel. Il faut trouver une solution d'hébergement digne. Le CCAS d'Arsac accompagne alors cet homme dans ses démarches administratives auprès du Conseil général et travaille en partenariat étroit avec le CCAS de Bordeaux. «Une fois le logement trouvé, nous avons également cherché des meubles et aidé à son emménagement. Nous avons tout fait pour que ce monsieur puisse se sentir chez lui. Il était heureux!», se souvient Nadine Ducourtioux. Comme cet homme sans domicile fixe, âgé de 40 ans seulement, très éprouvé, souffrant de mal nutrition, qui a finalement pu intégrer une structure d'hébergement ADOMA. Depuis, il travaille à nouveau et a même retrouvé une compagne. Ou encore cette femme seule, dont la maison a brûlé et à qui il fallu trouver une solution en urgence...

«L'accompagnement social de ces personnes en détresse, souvent dans des situations d'urgences aussi bien matérielle que psychologique, ne peut se faire qu'en partenariat avec d'autres structures», conclut Nadine Ducourtioux. Grâce à son réseau, le CCAS d'Arsac a pu trouver douze solutions d'hébergement sur les treize dossiers traités.



L'Esprit citoyen

LES BONS GESTES DE L'ÉTÉ...

C'est l'été... et le moment de jeter aux orties nos mauvaises habitudes pour en adopter de nouvelles, plus respectueuses de notre environnement, plus citoyennes, sans pour autant renoncer aux joies de la saison estivale. Allez, c'est parti!

LE PIQUE-NIQUE

1. Préférez une salade maison que vous pouvez transporter dans des boîtes plastiques hermétiques, aux plats achetés préparés.
2. Emportez les verres, les assiettes et les couverts que vous utilisez habituellement chez vous. Avec des serviettes et des torchons en tissu. C'est plus écologique et aussi plus économique!
3. Prévoyez une poche poubelle pour y jeter vos détritrus.
4. Buvez l'eau du robinet. Vous pouvez remplir une bouteille en plastique vide ou utiliser une gourde.

PROTÉGEONS LA FORÊT!

En été, plus qu'en toute autre saison, les forêts arsacaises connaissent un véritable pic de fréquentation. Avec la présence accrue des promeneurs, des randonneurs et des pique-niqueurs, cette période est, pour la forêt, celle de tous les dangers: dégradation des chemins, pollutions, incendies, perturbations des milieux naturels.

Nous vous rappelons que : l'utilisation des pistes forestières est interdite aux véhicules à moteur.

RAPPELS

1

LE DÉBROUSSAILLAGE AUTOUR DES MAISONS EST OBLIGATOIRE. IL PERMET D'ÉVITER LES INCENDIES ET DE FACILITER LE PASSAGE DES POMPIERS. LE NON RESPECT DE CETTE OBLIGATION ENTRAÎNE UNE VERBALISATION ET UNE FORTE AMENDE.

2

LES DÉPÔTS SAUVAGES SONT STRICTEMENT INTERDITS EN FÔRET, Y COMPRIS LES DÉCHETS VERTS (UTILISEZ LA DÉCHETTERIE)



LE SAVIEZ-VOUS?

Le vélo c'est bon pour vous!
La preuve par 3.

Preuve n°1: À ARSAC, LE TRAJET MOYEN ENTRE LA MAISON ET LE CENTRE, LES COMMERCEs OU L'ÉCOLE EST DE... 1 KM SEULEMENT! OR, POUR LES DISTANCES INFÉRIEURES À 3 KM, LE VÉLO EST LE MOYEN DE LOCOMOTION LE PLUS RAPIDE. VÉLO = **rapidité!**

Preuve n°2: SELON LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ, LE VÉLO MAINTIEN EN FORME EN MUSCLANT LE CŒUR ET EN PRÉSERVANT LA SILHOUETTE. VÉLO = **santé!**

Preuve n°3: À VÉLO, ON PROFITE MIEUX DE L'ENVIRONNEMENT QUI NOUS ENTOURE ET LES RENCONTRES AVEC LES VOISINS, LES AMIS, LES AUTRES EN GÉNÉRAL, SONT FACILITÉES. VÉLO = **convivialité!**

ASTUCE

l'eau d'Arsac est très bonne à consommer. Il faut parfois la traiter, ce qui lui donne un goût pas toujours très agréable. Pour y remédier, il suffit de tirer l'eau du robinet dans une carafe et de la mettre 24h au réfrigérateur. Votre eau n'aura plus aucun goût!

ÉTAT CIVIL

Du 01/04/2009 au 31/12/2009

MARIAGES :

- BOISSEAU Stéphane, Nicolas et RAVAILLE Sandrine, Caroline, Sophie, mariés le 25 avril 2009
- DOMINÉ Denis, Pierre et VEYSSET Danielle, Françoise, mariés le 23 mai 2009
- REY Alexandre, Pascal et PASQUIER Perrine, Laure, Anne, Axelle, mariés le 05 juin 2009
- KLOTZ Lionel, Benoît et BROUILLARD Caroline, Marie, Jeanne, mariés le 20 juin 2009
- VILLARET Jean-Philippe, Théophile, Henri et SERRAND Hélène, Liliane, Marie-Pierre, mariés le 20 juin 2009
- BERNALEAU Sylvain, Xavier et CARDINEL Nelly, Véronique, Jeanne, mariés le 27 juin 2009
- LEFEBVRE Nicolas, Michel et BADIA-SANMARTIN Aurore, Sandrine, mariés le 04 juillet 2009
- ETCHEGOYHEN Christophe et ROCHE Marie-Hélène, Geneviève, Ginette, mariés le 04 juillet 2009
- BEYOU Jérôme, Emmanuel et HENRIEY Vanessa, Stéphanie, Cyrielle, mariés le 11 juillet 2009
- THIÉBAUT Rémy, Jacques et INDA Audrey, Claude, mariés le 11 juillet 2009
- TRIJAUD Sébastien, René, Ludovic et DE SOUSA E SILVA Nathalie, Maria, mariés le 18 juillet 2009
- SALERIAN Christophe, Toros et CORVELLEC Corinne, Annick, mariés le 18 juillet 2009
- DARRACQ Bernard, Didier et AZHAR Galina, Arkad'yevna, mariés le 18 juillet 2009
- CARRALOT Sébastien et SICHEL Rebecca, Jeanne, mariés le 1er août 2009
- COURADETTE Nicolas et ALÉONARD Stéphanie, Florie, mariés le 08 août 2009
- MILHÉ Benoît, Paul et MÉTRAL Aurélie, Maud, mariés le 15 août 2009
- MONTERO Raphaël et VERDIER Sylvie, mariés le 15 août 2009
- GORIOU Nicolas, Mathieu et PARTROPPORT Sabrina, mariés le 29 août 2009
- MIGNON David, Robert et MORAUD Jennifer, mariés le 29 août 2009

- DEWERDT Vincent, Xavier et TRIJAUD Angélique, mariés le 05 septembre 2009
- BOURDON Jérôme, François, Gilbert et FOULEYMATA Laétitia, mariés le 05 septembre 2009
- ANGÉ Johan, Jacques, Jean et GAUTIER Delphine, Marie, Laure, mariés le 12 septembre 2009
- BAUDOUIN Pierre, Guillaume, Benjamin et KIM Joo Yeon, mariés le 18 novembre 2009

AVIS DE NAISSANCE :

- Emma, Margaux DUCOUX née le 08/04/2009 à Bordeaux (Gironde)
- Taho, André, Thiep MARANGE né le 10/04/2009 à Bordeaux (Gironde)
- Juliette DE SAINT-QUENTIN née le 24/04/2009 à Bordeaux (Gironde)
- Priscillia RAMBEAUD née le 21/06/2009 à Bordeaux (Gironde)
- Valentin, Bruno, Michel DARDANT né le 22/06/2009 à Bordeaux (Gironde)
- Samuel, Paul DAVID--KUNIKA né le 25/06/2009 à Bordeaux (Gironde)
- Kelyan Luan TRAN--PACHAMÉ né le 27/06/2009 à Bruges (Gironde)
- Gaston HUCHET né le 07/07/2009 à Bordeaux (Gironde)
- Lola CHAVANTRÉ--GUERIN née le 08/07/2009 à Bordeaux (Gironde)
- Marine HARDOUIN née le 10/07/2009 à Bordeaux (Gironde)
- Aurore MAGNOL née le 13/07/2009 à Talence (Gironde)
- Shannon, Sarah CHEVASSU née le 16/07/2009 à Bruges (Gironde)
- Maxime, Sébastien STYNEN né le 27/07/2009 à Bordeaux (Gironde)
- Liam, Sacha BRETHERS né le 16/08/2009 à Bordeaux (Gironde)
- Antonin BONHOMME né le 20/08/2009 à Bordeaux (Gironde)
- Lola, Sylvie, Mélissa GUIGNARD née le 26/08/2009 à Bruges (Gironde)
- Noah de BRUCKER--CORROT né le 26/08/2009 à Bruges (Gironde)
- Enzo, Gabriel, Ethan RAMBOULI né le 24/09/2009 à Bordeaux (Gironde)

Interviews de 1400 habitants de la CDC Médoc Estuaire pour déterminer l'indice de satisfaction par rapport à votre cadre de vie , à compter de la mi juin 2010

La Communauté des communes - CDC - Médoc Estuaire a créé en septembre 2009 un Conseil Intercommunal de Sécurité et de la Prévention de la Délinquance - CISPD - pour améliorer la qualité de vie des habitants des 11 communes qui la composent.

Pour mieux connaître la situation de son territoire, deux enquêtrices, munies d'une lettre d'introduction pour certifier de leur démarche, vous rencontreront ces prochaines semaines. Elles vous aideront à remplir les questionnaires établis suivant plusieurs critères: sexe, âge (moins de 15, de 15 à 19 ans et à partir de 20 ans) et qui resteront anonymes et confidentiels.

- **Baptiste, Julien THERON** né le 07/10/2009 à Bordeaux (Gironde)
- **Gabriel BROUSSEAU** né le 11/10/2009 à Bordeaux (Gironde)
- **Quentin, Sébastien, Gérard SAZÉ** né le 22/10/2009 à Bruges (Gironde)
- **Lilou DUTEUIL** née le 25/11/2009 à Bordeaux (Gironde)
- **Clara LABEDA** née le 25/11/2009 à Bordeaux (Gironde)
- **Léa, Laetitia, Marlène BRETON** née le 30/11/2009 à Bordeaux (Gironde)
- **Pénélope, Luise, Charlene GRAZIANI** née le 01/12/2009 à Bordeaux (Gironde)
- **Noah FLANDRIN** né le 06/12/2009 à Bordeaux (Gironde)
- **Manon, Jeanne, Morgane Marie CHENUSSON** née le 21/12/2009 à Bruges (Gironde)
- **Mathias, Christian RIDEAU** né le 23/12/2009 à Bordeaux (Gironde)

DÉCÈS :

- **Raymonde, Andrée VINCENT** veuve RAIGNAULT décédée le 12/05/2009 à Arsac (Gironde)
- **Paul RAYMOND** décédé le 19/05/2009 à Arsac (Gironde)
- **André, Pierre CHILAUD** décédé le 24/05/2009 à Arsac (Gironde)
- **Anne, Marie, Huguette FATIN** épouse RICHARD décédée le 26/05/2009 à Arsac (Gironde)
- **Jonathan ROUX** décédé le 03/06/2009 à Bordeaux (Gironde)
- **Barthélemy, René PONTET** décédé le 16/06/2009 à Arsac (Gironde)
- **Marcel CHAINAT** décédé le 18/06/2009 à Bordeaux (Gironde)
- **Alberte, Denise CHASSAGNE** veuve PRIOLEAU décédée le 05/07/2009 à Pessac (Gironde)
- **Micheline DODIN** veuve BARRAGNE-BIGOT décédée le 1er/08/2009 à Arsac (Gironde)
- **Mauricette, Jeanne DAVIAUD** décédée le 07/08/2009 à Arsac (Gironde)
- **Yvonne BRAYER** veuve QUESNEL décédée le 09/08/2009 à Arsac (Gironde)
- **Jean-Pierre, Jacques SEUVE** décédé le 12/09/2009 à Arsac (Gironde)
- **Yvette, Lucie VERT** veuve PONCET décédée le 10/09/2009 à Pessac (Gironde)
- **Lionel, Michel EMERIT** décédé le 12/11/2009 à Bordeaux (Gironde)
- **Ida, Clémentine, Adrienne TOURNILLON** veuve AUBIN décédée le 13/11/2009 à Arsac (Gironde)
- **Dominique, Jean-Luc SUAREZ** décédé le 1^{er}/12/2009 à Arsac (Gironde)
- **Jeanne-Marie BIDEBERRY** veuve BERNINET décédée le 25/12/2009 à Arsac (Gironde)

MARIAGES :

- **DARTIGUELONGUE David, Alexandre et DRAGHI Josette,** mariés le 22/05/2010
- **MEGRAUD Sébastien, Renaud, Jean-Pierre, Georges et VANDART Stéphanie, Aline,** mariés le 22/05/2010
- **ALIES Thierry, Frédéric et MEGRAUD Elodie,** mariés le 22/05/2010

Du 01/01/2010 au 31/05/2010

AVIS DE NAISSANCE :

- **Yasmine EL HOUFARI** née le 08/02/2010 à Bruges (Gironde)
- **Anaël, Xan, Marie PUYFOULHOX** née le 10/02/2010 à Bruges (Gironde)
- **Louise VAISSE** née le 16/02/2010 à Bordeaux (Gironde)
- **Florian BRANAS** né le 06/04/2010 à Bruges (Gironde)
- **Agathe, Virginie, Lisa BOUEIX** née le 16/04/2010 à Bordeaux (Gironde)
- **Léana LOPEZ** née le 17/04/2010 à Bordeaux (Gironde)
- **Alison, Océane, Kelly FRANCK** née le 02/05/2010 à Bordeaux (Gironde)
- **Justine, Pierrette, Martine RAYMOND** née le 06/05/2010 à Bruges (Gironde)
- **Ana-Lucia BERGES** née le 18/05/2010 à Pessac (Gironde)
- **Alaïs, Liliane, Marie-Pierre VILLARET** née le 19/05/2010 à Bordeaux (Gironde)
- **Zoé, Michèle, Marie-Jeanne VILLARET** née le 19/05/2010 à Bordeaux (Gironde)
- **Manon, Alicya CAL** née le 25/05/2010 à Bordeaux (Gironde)

DÉCÈS :

- **Aimée TANCHOUX** veuve LAFON décédée le 07/01/2010 à Arsac (Gironde)
- **Jean-Bernard PAUQUET** décédé le 17/01/2010 à Arsac (Gironde)
- **Edmond, Georges, René LAPLACE** décédé le 27/01/2010 à Arsac (Gironde)
- **Marcelle, Albertine, Louise HUBERT** épouse SAUTIVET décédée le 26/01/2010 à Bordeaux (Gironde)
- **Simone, Jeanne GRENIER** veuve MONTIGNAC décédée le 22/02/2010 à Arsac (Gironde)
- **Jean ERTOTÉGUY** décédé le 02/03/2010 à Arsac (Gironde)
- **Claude BLANCO** décédé le 20/03/2010 à Arsac (Gironde)
- **Jeanne CASTERET** décédé le 27/03/2010 à Arsac (Gironde)
- **Daniel BESSIN** décédé le 25/05/2010
- **Monique BESSIN** épouse COUTURIER décédée le 26/05/2010



MEMENTO SERVICES

MAIRIE D'ARSAC :

Horaires d'ouverture: le lundi 15h-18h; du mardi au vendredi 9h-12h et 15h-18h; Samedi, permanence 9h-11h
05 56 58 82 23

PERMANENCE DU SERVICE SOCIAL :

tous les derniers vendredis du mois, 9h-12h et 15h-18h
05 56 58 82 23

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

mardi 16-18h; mercredi 10h30-12h et 14h30-18h;
vendredi 16h-18h30; samedi 10h-12h30
05 57 88 86 56

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

MÉDOC ESTUAIRE :

05 57 88 08 08

DÉCHETTERIE DE LA CDC

Route du Pian-Médoc

1^{er} avril au 30 septembre: du lundi au samedi,
8h-12h et 14h-19h; dimanche 8h-12h

1^{er} octobre au 31 mars: mêmes horaires,
fermeture en semaine à 17h.

Police Intercommunale - **05 57 88 95 95**

Gendarmerie - **17**

Pompiers - **18**

Aide médicale d'urgence - **15**

CLSH / RAM - **05 57 88 86 52**

Ecole Maternelle - **05 57 88 86 51**

Ecole Élémentaire - **05 57 88 86 50**

Collège de Panchon - **05 56 58 85 30**

RPA « Les Sources de Sescas » - **05 56 58 81 39**

Maison de retraite « Le Home Médocain » - **05 57 88 56 56**

La Poste - **05 56 58 82 19**

EDF Pauillac - **05 56 73 17 50**

Gaz de Bordeaux - **05 56 79 40 00**

Lyonnaise des eaux - **0810 002 040**

Citram - **05 56 43 68 43**

Bac « Les deux rives » à Lamarque - **05 57 42 04 49**

SNCF – Gare de Macau - **05 57 88 10 44**

AGENDA 2010 DES PRINCIPALES MANIFESTATIONS

16 AU 30 JUIN: Tournoi de tennis adultes au Tennis Club.

23 JUIN AU 02 JUILLET: Exposition des élèves du cours de peinture de l'ALDFM, en Mairie.

24 JUIN, à 20h00, en l'Eglise: Concert de la Chorale de l'Ecole Primaire.

25 JUIN, à 18h00, salle de Panchon, Gala des Arts Martiaux.

25 JUIN, à 20h00, salle de Soubeyran, Concert de la Chorale Arzac en Choeur.

26 JUIN, à 15h00, salle de Panchon, Gala de Gymnastique de l'UGA.

2 JUILLET, à 20h30, salle de la RPA, Gala musical de Arpège en Médoc.

14 JUILLET, Fête Nationale avec:

- Site de Soubeyran, à partir de 12h00, pique-niques, animations et jeux, bal populaire et feu d'artifice.
- Place Camille-Godard, à 17h00, barrique et collation républicaines.

SAMEDI 31 JUILLET, à 20h00, à Soubeyran, départ de la Ronde des Grands Ducs nocturnes à VTT suivie du repas.

www.arsac.fr

INDISPENSABLE POUR TOUT SAVOIR SUR VOTRE COMMUNE :

ACTUALITÉS MUNICIPALES, AGENDA DES MANIFESTATIONS, SERVICES COMMUNAUX, RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS, IMPRIMÉS À TÉLÉCHARGER, HISTOIRE D'ARSAC, VIE ASSOCIATIVE, SPORT, CULTURE, LOISIRS, NEWS LETTER.

Inscrivez-vous à la lettre d'information pour suivre les actualités municipales et la mise à jour du site !



Mairie d'Arzac

14, avenue de Ligondras - 33460 **ARSAC**

Tél. : 05 56 58 82 23 - Fax : 05 56 58 80 22